Rapport d'activités 2025

Politiques de la biodiversité

1 - Contribution aux politiques de la biodiversité et au droit de l'environnement

a. Contribution à la mise en œuvre et au suivi de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB 2030) en lien avec le nouveau Cadre mondial sur la biodiversité

b. Contribution au Groupe d'experts de l'UICN sur les politiques européennes (EUPAG)

c. Contribution au Comité national de la Biodiversité, sa commission thématique « stratégies », son groupe « Europe et international » et son groupe sur l'articulation de la SNB avec les Stratégies Régionales de la Biodiversité (SRB) et son groupe Entreprises.

d. Animation et travaux de la Commission Droit et politiques environnementales sur les sujets de la criminalité environnementale, des droits de la nature et de l'approche « Une seule Santé » (One Health) avec la finalisation d'une publication sur ce sujet. Echanges avec la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN et sa task-force sur les droits de la nature. Participation au colloque sur les droits de la nature à l'Assemblée Nationale (Paris, mai 2025), au 4ième Congrès mondial du droit de l'environnement (Rabat, Maroc, mai 2025), et au colloque annuel de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale - AFMJE (novembre 2025, Paris) sur la criminalité organisée environnementale.

e. Congrès mondial de la nature de l'UICN : organisation d'un événement au sein du Forum « *how to operationalise the rights of nature through their implementation in the territories ?* » et sur le Pavillon France « *Implementation of One Health for biodiversity, health and global cooperation, from global to local* »; appui à l'adoption de deux résolutions : « Mettre en œuvre l'approche « Une seule santé » du niveau mondial au niveau local » portée par la Société Française pour le Droit de l'Environnement et « Rendre les droits de la nature opérationnels et évaluer leur mise en œuvre dans les territoires » portée par les EcoMaires.

2 - Implication des collectivités territoriales pour la biodiversité

a. Animation du groupe de travail « Collectivités & biodiversité » avec la co-construction d'une nouvelle feuille de route, l'organisation de réunions, la poursuite de travaux sur les stratégies pour la biodiversité et la réflexion sur des nouveaux sujets de travail commun, tels que la restauration de la nature.

b. Animation du site du Comité français de l'UICN spécifiquement dédié aux collectivités territoriales :

 i. Mise à disposition des outils et méthodes développés par le Comité français de l'UICN et les résultats de ses travaux (initiatives innovantes des collectivités, stratégies territoriales pour la biodiversité, jeu d'indicateurs territoriaux sur la biodiversité, solutions fondées sur la nature, coopération décentralisée pour la biodiversité, outils de connaissance de l'UICN).

 ii. Enrichissement avec des actualités et de nouvelles initiatives des collectivités : nouvelles initiatives innovantes, nouveaux projets de coopération décentralisée pour la biodiversité, initiatives de collectivités à l'international pour inspirer les collectivités françaises.

iii. Relais vers les autres initiatives nationales existantes, telles que « Territoires engagés pour la nature » et « Capitale française pour la biodiversité », et d'autres initiatives internationales de l'UICN.

b. Poursuite de la construction de la boite à outils pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies Régionales de la Biodiversité avec l'OFB et le MTECT.

c. Analyse de cohérence entre la SNB et les SRB pour accompagner la territorialisation des mesures de la SNB.

d. Recueil d'initiatives de collectivités portant sur la mise en oeuvre de l'approche Une seule santé.

e. Contribution aux travaux sur le futur plan national de restauration de la nature (PNRN) avec propositions issues des collectivités territoriales.

f. Mise en œuvre des activités des partenariats avec les collectivités partenaires du Comité français de l'UICN : Région Nouvelle Aquitaine, Département des Bouches du Rhône, Ville de Marseille.

g. Accompagnement méthodologique pour l'élaboration de la stratégie régionale de la biodiversité de Bretagne réalisé auprès du Conseil Régional de Bretagne.

h. Participation et contribution à différents événements sur les collectivités locales et la biodiversité au niveau national (Rencontres Biodiversité & territoires de l'OFB et Assises Nationales pour la Biodiversité à Bordeaux, Congrès de Régions de France et Salon des maires et salon du génie écologique à Paris…) ainsi qu'au niveau local (Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025 à Marseille) et (pour les comités régionaux de la biodiversité des Régions PACA, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

i. Implication dans les activités internationales de l'UICN sur les collectivités (Urban Alliance) et accompagnement de l'adhésion et de la mobilisation des collectivités à l'UICN

j. Rédaction et diffusion de 6 lettres d'information sur le sujet « collectivités et biodiversité » (300 abonnés)

k. Congrès mondial de la nature de l'UICN : organisation d'un évènement sur le Pavillon France avec les collectivités locales membres de l'UICN et appui à l'adoption de résolutions avec les collectivités françaises membres.

3 - Implication des entreprises pour la biodiversité

a. Mise en œuvre des partenariats signés entre le Comité français de l'UICN et ses entreprises partenaires sur la biodiversité : EDF, Heidelberg Materials France, ENGIE, Storengy France et SAS, Veolia, EQIOM et Nestlé Waters France.

b. Contribution et suivi des initiatives de mobilisation des entreprises sur la biodiversité : participation au COPIL et groupes de travail « Entreprises engagées pour la nature » (OFB), Act4nature international (EpE) et de la plateforme de l'Initiative française pour les entreprises et la biodiversité (Orée); suivi de la mise en oeuvre de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et des travaux de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) et du SBTN (Science Based Targets Network), participation à la relecture de l'évaluation de l'IPBES sur les liens entre entreprises et biodiversité.

c. Animation et travaux du groupe de travail « Entreprises et biodiversité » incluant la réalisation de fiches produits sur les impacts biodiversité des chaines de valeur amont des entreprises, la publication d'une étude sur la comparaison des engagements de nos entreprises partenaires pour Act4nature international et Entreprises Engagées pour la Nature, la contribution à la définition de l'approche « Positif pour la nature », la poursuite des travaux sur l'appropriation des Solutions fondées sur la Nature par les entreprises, des nouveaux travaux pour sensibiliser les dirigeants des entreprises aux enjeux de biodiversité, des échanges sur les certificats et les crédits biodiversité, et sur la contribution des entreprises au règlement sur la restauration de la nature. Valorisation des travaux du groupe de travail et des partenaires entreprises lors d'événement (participation au Congrès mondial de l'UICN, interventions lors de webinaires…).

d. Echanges et collaborations avec les réseaux nationaux des entreprises (EpE, Orée, UPGE, Global Compact France…) et le programme mondial de l'UICN « Entreprises, finance et économie ».

e. Rédaction et diffusion de 6 lettres d'information sur le sujet « entreprises et biodiversité » (80 membres)

f. Congrès mondial de la nature de l'UICN : organisation d'un évènement au sein du Forum « *Nature-based Solutions for Water : practical strategic and lessons from the private sector* » et sur le Pavillon France avec deux entreprises partenaires et l'un de nos membre *"Corporate voluntary commitments for nature*" ; organisation d'un petit déjeuner avec EpE pour un dialogue avec les acteurs économiques et nos membres en présence de l'ambassadrice à l'environnement ; appui à l'adoption de deux motions portées par Entreprises pour l'Environnement : « Définir un cadre solide pour le Positif pour la nature pour les entreprises afin de mobiliser le soutien des entreprises, de la société civile et des gouvernements en faveur de contributions positives envers la nature à intégrité élevée, alignées sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal » et « Accompagner la transformation de l'économie vers une économie de régénération ».

Outre-mer

1- Amélioration des connaissances et de la sensibilisation sur la biodiversité d'outre-mer

a. Développement et diffusion de l'expertise technique (base de données documentaire, guides techniques et de retour d'expériences, conseil aux différents acteurs) et pédagogique (animations grand public lors des journées mondiales des zones humides et de la Journée Internationale des Mangroves, aires éducatives en Guadeloupe et Mayotte) du Pôle-relais Zones Humides Tropicales.

b. Test et calibration d'un nouveau protocole d'évaluation de l'état de santé des mangroves (MANRAM) développé en lien avec le GIE Marex et les partenaires du réseau d'observation et d'aide à la gestion des mangroves (ROM) en Guadeloupe.

c. Mise en place de protocoles de suivi de restauration des mares des Antilles et propositions de recommandations. Formation à la gestion des espèces exotiques envahissantes animales.

d. Lancement du projet éducatif et artistique « racines en mouvement » sur 6 territoires ultramarins (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Polynésie, La Réunion, Mayotte).

e. Rédaction d'une brochure sur l'impact des projets d'énergies renouvelables sur la biodiversité ultramarine (publication en 2026).

2 - Renforcement des politiques locales, nationales et européennes sur la biodiversité d'outre-mer

a. Suivi et influence sur les politiques et projets concernant la biodiversité en outre-mer : implication dans le projet de loi sur la refondation de Mayotte et alerte sur la situation d'urgence écologique liée aux incendies à Mayotte avec une demande de renforcement immédiat des moyens de prévention et de lutte, et sur le renforcement de la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane et en coopération avec les pays voisins

b. Finalisation de la proposition de stratégie « outre-mer » pour renforcer le Plan National Milieux Humides, suite à l'organisation d'un atelier dédié dans le cadre du Séminaire national Ramsar (mai 2024, La Réunion)

c. Participation au Comité de Pilotage de TE ME UM (initiative pour le renforcement des capacités des gestionnaires d'outre-mer) et aux ateliers biodiversité outre-mer organisés par l'OFB.

d. Participation au Comité Eau et Biodiversité et comité post-chido de Mayotte, aux Conseils Maritimes Ultramarins de Bassin Sud Océan Indien (CMUB-SOI) et Antilles (CMUBA) et aux comités mangroves.

e. Congrès mondial de la nature de l'UICN : intervention lors d'un évènement organisé par le Secrétariat de l'UICN sur le Pavillon France *« Scaling-up on-the-ground conservation action in the EU Overseas -from small grants to big impacts : challenges and opportunities »* ; appui à l'adoption de trois résolutions : « Mettre en place une gouvernance internationale pour la gestion des algues sargasses dans le bassin caribéen », « Pour une gestion durable de la ressource en eau douce dans les atolls » et « Encourager les pratiques agroforestières et de mycorhization qui favorisent la biodiversité des sols».

3 – Renforcement des actions, appui et mise en réseau des acteurs de l'outre-mer

a. Animation et suivi des travaux du groupe d'experts outre-mer (GOM).

b. Coordination du Pôle-relais zones humides tropicales : apport d'expertise aux acteurs, mise en réseau, journées d'échanges techniques et formations, diffusion de newsletters etc.

c. Coordination du programme européen BESTLIFE 2030 dans la région Pacifique.

d. Coordination du Réseau d'Observation et d'Aide à la Gestion des Mangroves en Outre-mer (dans le cadre de l'IFRECOR et du Pôle-relais zones humides tropicales) dans tous les territoires ultramarins concernés, et participation aux travaux de la Global Mangrove Alliance.

e. Développement de la thématique de l'agroforesterie syntropique via des actions de restauration de parcelles agricoles post-Chido.

f. Réalisation de la deuxième phase du programme REMA (Restauration Ecologique des Mares des Antilles).

g. Réalisation de projets basés sur des Solutions fondées sur la Nature en Polynésie française (restauration de la végétation indigène et valorisation des écosystèmes littoraux).

h. Participation au programme régional sur les mangroves de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECO) et échanges avec la Global Mangrove Alliance.

Aires protégées

1 – Contribution à la politique française des aires protégées

a. Contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées 2030 (objectifs 1, 2, 5 et 7) et avec la préparation de recommandations pour le 2ème Plan d'Action National.

b. Recommandations sur les aires marines protégées et les standards internationaux de l'UICN (lignes directrices et guide des aires marines protégées) à la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'océan de 2025, avec l'organisation d'une conférence préparatoire « Le Printemps de l'Océan »

c. Elaboration d'un rapport sur l'assignation des catégories de gestion des aires protégées de l'UICN en France : rédaction de fiches d'assignation pour les aires protégées marines et terrestres, test de préassignation sur 55 aires protégées, rédaction d'un rapport sur la méthodologie et la procédure d'assignation.

d. Poursuite de l'étude de la mise en place d'Autres mesures de conservation efficace par zone (AMCEZ) en France avec la poursuite des travaux pour l'identification de sites répondant à la définition d'AMCEZ (4 sites identifiés et visités en 2025) en collaboration avec la fondation François Sommer, et préfiguration du nouveau groupe de travail sur ce thème.

e. Animation et travaux de la Commission des aires protégées.

2 – Renforcement de la gestion des aires protégées

a. Développement de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN en France : suivi des sites inscrits sur la Liste verte (25), accompagnement de 3 nouvelles candidatures et des réévaluations pour les sites labellisés concernés, organisation d'une cérémonie de remise des diplômes lors du Forum des gestionnaires des aires protégées (18/11/2025), élaboration et réalisation d'une formation à la Liste verte à destination des gestionnaires d'aires protégées (28/03/2025).

b. Développement du réseau français de la Liste verte : organisation de webinaires réguliers entre gestionnaires, préparation d'une campagne de communication avec l'agence BETC, développement d'une stratégie de communication et production d'outils de communication pour le réseau et pour les gestionnaires,

c. Déploiement de la Liste verte en partenariat avec les réseaux internationaux : adaptation du standard de la Liste verte aux aires marines protégées méditerranéennes (projet européen Interreg), coanimation du réseau francophone avec le Secrétariat de l'UICN, réalisation d'un atelier sur la Liste verte lors de l'UNOC 3 à Nice.

d. Congrès mondial de la nature de l'UICN : organisation d'un évènement sur le Pavillon France « La Liste Verte de l'UICN : témoignages de réussites dans les aires protégées » ; organisation d'un évènement au Forum « Tout savoir sur la Liste Verte des aires protégées et conservées de l'UICN » avec le Secrétariat de l'UICN et le Centre de Coopération UICN pour la Méditerranée ; intervention lors d'un évènement organisé par le Secrétariat de l'UICN sur le Pavillon Liste Verte « Green List Impact: Pathways for Protected and Conserved Areas to 2030 » sur les bénéfices apportés par la Liste verte en France ; appui à l'adoption d'une motion, portée par le CD13 : « Mobiliser des ressources et renforcer l'évaluation pour assurer une gestion efficace des aires protégées et conservées en vue de l'atteinte des objectifs mondiaux en matière de biodiversité ».

e. Animation du groupe de travail « Liste verte » et du réseau français de la Liste verte des aires protégées de l'UICN.

3 – Patrimoine mondial de l'Unesco

a. Suivi de l'état de conservation des sites naturels et mixtes inscrits sur la base de la méthodologie de l'UICN (échanges sur la méthodologie de l'Horizon du patrimoine mondial de l'UICN, intégration de la boîte à outils de l'EoH 2.0 au corpus documentaire...).

b. Organisation d'un atelier de travail auprès des gestionnaires de sites naturels et mixtes français sur la gouvernance, avec la participation du Secrétariat international de l'UICN.

c. Participation et intervention à la journée d'étude sur les nouveaux défis des plans de gestion de l'ABFPM, au 7th World Heritage Managers' Forum et au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025 avec la présentation de l'expérience du Bien des Terres et Mers Australes. Appui à la rédaction et l'adoption de la motion « Inscription de la Forêt de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'Unesco » du congrès mondial.

d. Animation du Groupe de travail « Patrimoine mondial ».

e. Collaborations avec le Programme Patrimoine Mondial de l'UICN, le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ICOMOS France.

4 – Naturalité et libre évolution

a. Identification des zones de haute naturalité en mer et sur le littoral et accompagnement technique pour l'utilisation, la valorisation les échanges sur l'utilisation de CartNat (cartographie des gradients de naturalité potentielle des milieux terrestres métropolitains).

b. Organisation des 2ème Journées de la libre évolution avec les gestionnaires d'espaces naturels et la Commission française de l'Unesco, élaboration d'une typologie de la libre évolution. Diffusion du concept à l'international avec la proposition et l'adoption d'une motion sur la libre évolution et d'un événement sur la naturalité la libre évolution au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025.

c. Préfiguration d'une étude juridique pour identifier les difficultés et les opportunités de mise en œuvre de la libre évolution comme stratégie de gestion des espaces naturels

d. Animation du groupe de travail « wilderness et nature férale ».



Ecosystèmes

1 – Solutions fondées sur la Nature

a. Promotion des Solutions fondées sur la Nature pour leur appropriation par les différents acteurs et leur intégration dans les politiques, stratégies et actions sur le climat et les risques naturels.

b. Publication du recueil de retours d'expériences sur les Solutions fondées sur la Nature pour répondre au défi de la sécurité alimentaire.

c. Rédaction d'un rapport sur les Solutions fondées sur la Nature pour répondre au défi de l'approvisionnement en eau.

d. Finalisation et mise en ligne de l'outil d'accompagnement adapté au contexte français "De la planification à l'évaluation d'un projet Solutions fondées sur la Nature", et réalisation de journées de formations sur le concept de SfN et la prise en main de l'outil (personnels MTE/DREALs/Agences de l'eau et évaluateurs des projets Interreg de l'ANCT).

e. Suivi et participation aux travaux menés par le Secrétariat mondial de l'UICN sur les Solutions fondées sur la Nature, notamment participation à la révision du standard des Solutions fondées sur la Nature, ainsi qu'aux réflexions sur l'éventuelle certification/labellisation des projets.

f. Contribution aux activités du projet Life ARTISAN sur les Solutions fondées sur la Nature coordonné par l'OFB : sélection, analyse et valorisation de retours d'expériences, participation au réseau national ARTISAN et animation des groupes de travail « Forêts », « Littoral » et « Agriculture », Travaux préparatoires à l'organisation (en collaboration avec l'équipe Collectivités du programme Politiques de la biodiversité) d'un séminaire sur les Solutions fondées sur la Nature, à destination des collectivités prévu en 2026.

g. Début des réflexions sur un kit de sensibilisation aux Solutions fondées sur la Nature à destination du grand public.

h. Actualisation en continu de la carte interactive retours d'expériences de projets de Solutions fondées sur la Nature.

i. Congrès mondial de la nature de l'UICN : organisation d'une session de formation « *The French support tool for NbS projects : from planification to evaluation* » du Forum, intervention et organisation de deux évènements sur le Pavillon France à l'occasion du lancement de la nouvelle version du standard mondial de l'UICN pour les Solutions fondées sur la Nature ; intervention lors de l'évènement officiel de lancement du nouveau standard organisé par le Secrétariat de l'UICN.

2 - Liste rouge des écosystèmes

a. Evaluation des écosystèmes présents sur le territoire français selon les critères de la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN, avec l'Unité d'appui et de recherche PatriNat :

 i. Publication du chapitre sur les écosystèmes forestiers de montagne

 ii. Finalisation du rapport descriptif du volume 3 sur les écosystèmes du littoral méditerranéen dédié aux marais salés côtiers et aux roselières saumâtres et pré-évaluation des écosystèmes

 iii. Finalisation du chapitre sur les écosystèmes de mangroves, forêts marécageuses et marais herbacés saumâtres des Antilles françaises

 iv. Publication du chapitre sur les écosystèmes de mangroves du Pacifique (Nouvelle Calédonie et Wallis).

b. Poursuite des travaux sur la nouvelle stratégie avec l'appui du groupe thématique de la Liste rouge des écosystèmes (LRE) comprenant :

 i. Publication de la liste des écosystèmes terrestres de l'hexagone et Corse à évaluer.

 ii. Réalisation de l'étude de faisabilité pour mener les évaluations.

 iii. Rédaction de la feuille de route pour l'élaboration des Listes Rouges des écosystèmes des outre-mer, rédaction de la feuille de route pour les écosystèmes terrestres de l'île de La Réunion, et préparation pour la Nouvelle Calédonie et la Guyane.

c. Collaborations avec le programme mondial sur les écosystèmes de l'UICN pour le développement de la Liste rouge des écosystèmes, notamment pour la révision des lignes directrices.

3 - Energies renouvelables et Biodiversité

a. Energies marines renouvelables (EMR)

 i. Animation du groupe thématique dédié à la problématique « énergies marines renouvelables et biodiversité ».

b. Energies renouvelables terrestres (ENR)

 i. Animation du groupe thématique dédié à la problématique d'aménagement du territoire et d'occupation des sols pour concilier le développement des énergies renouvelables terrestres et la préservation de la biodiversité.

 ii. Elaboration d'une brochure sur une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité dans la définition des zones d'accélération des ENR (publication en 2026).

c. Energies renouvelables terrestres et marines :

 i. Elaboration et publication d'une brochure comprenant des retours d'expériences et des recommandations pour la réduction des impacts des projets éoliens terrestres et marins.

 ii. Elaboration d'une carte interactive présentant les retours d'expériences présentés dans les publications du Comité sur les énergies renouvelables.

 iii. En collaboration avec le programme Outre-Mer, participation à l'élaboration d'une brochure synthétique sur les impacts des énergies renouvelables dans les Outre-mer (territoires présentant des contextes et enjeux biodiversité spécifiques) et des recommandations pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le développement de ces projets sur ces territoires.

 iv. Valorisation des travaux lors de conférences et auprès des acteurs des filières.

4 – Politiques et stratégies de conservation, gestion durable et restauration des écosystèmes marins et littoraux, forestiers et montagnards

a. Contributions à l'année de la mer et participation à la 3ème conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC 3) en juin 2025 à Nice avec le groupe de travail "Mer & Littoral". Rédaction et diffusion d'un Appel à l'action pour la protection et la restauration de l'Océan et organisation d'une conférence préparatoire « Le Printemps de l'Océan »

b. Contribution à la politique forestière : plan de renouvellement forestier, plan national d'actions vieux bois et forêts subnaturelles, plan d'action préservation des sols forestiers, participation au GT "Forêt et biodiversité" du Comité National de la Biodiversité dans le cadre de la remise de son avis sur la mise en oeuvre de la SNB3, et participation aux groupes de travail de l'ONF sur la stratégie et les actions d'adaptation des forêts publiques au changement climatique.

c. Réactivation du groupe de travail "Montagne" et élaboration d'une feuille de route des activités.

d. Participation aux instances nationales liées aux écosystèmes : Conseil national de la mer et des littoraux (dont le Comité National du Trait de Côte et le Comité spécialisé pour la recherche marine), Comité France Océan, Plate-forme Océan & Climat, Conseil supérieur de la forêt et du bois et ses comités spécialisés. Animation du GT "Milieux marins et littoraux" de l'ONB (Observatoire National de la Biodiversité).

e. Animation et travaux de la commission de gestion des écosystèmes et ses groupes de travail Mer & littoral, Forêts et Montagne.



Espèces

1 - Espèces menacées

a. Elaboration de nouveaux chapitres de la Liste rouge des espèces menacées en France (métropole et outre-mer), en partenariat avec PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) et les organismes de référence sur les espèces : publication de nouveaux résultats sur les mille-pattes chilopodes et les plécoptères de métropole ; préparation de nouvelles évaluations sur les abeilles de métropole et la faune de Mayotte, ainsi que sur les poissons côtiers des Antilles françaises dans le cadre de l'IFRECOR ; lancement de l'actualisation des reptiles et amphibiens, des papillons de jour et des requins et raies de métropole.

b. Appui à l'élaboration des listes rouges régionales en métropole : appui méthodologique et labellisation de nouvelles listes rouges régionales dans un cadre cohérent avec la Liste rouge nationale

c. Contribution au renforcement de la politique de protection des espèces : valorisation de l'analyse de la couverture des espèces menacées par des arrêtés de protection, élaboration de recommandations et actions de plaidoyer pour leur préservation (dont réglementation pour la protection des espèces, cohabitation durable avec le loup…)

d. Actions pour renforcer la lutte contre le trafic des espèces sauvages : portage des 25 recommandations publiées, participation au groupe de travail interministériel dédié, plaidoyer pour la déclinaison du plan d'action européen, contribution à la mission d'information du Sénat …

e. Animation de la Commission de sauvegarde des espèces et de ses travaux en lien avec les membres de son Bureau.

2 - Espèces exotiques envahissantes

a. Appui aux politiques et aux stratégies d'action sur les espèces exotiques envahissantes en métropole et en outre-mer :

 i. Contribution à la mise en œuvre du plan d'action opérationnel de la stratégie nationale

 ii. Appui à la mise en œuvre du règlement européen et au rapportage national

 iii. Appui aux stratégies locales de prévention et de gestion des espèces exotiques envahissantes

b. Réseau sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer

 i. Animation et mise à jour du réseau d'experts et de personnes ressources

 ii. Publication d'une étude sur les impacts des espèces exotiques envahissantes sur les espèces menacées en outre-mer d'après les résultats de la Liste rouge, accompagnée d'un argumentaire en faveur de la gestion des invasions biologiques pour la conservation des espèces menacées

 iii. Préparation d'une formation sur les invasions biologiques marines en Polynésie française avec l'IFRECOR (prévue en 2026)

 iv. Contribution au montage du projet Rept'islands pour la conservation des reptiles menacés des Antilles françaises et la gestion des espèces exotiques envahissantes

 v. Diffusion et mise à disposition d'informations : veille technique et scientifique sur les espèces envahissantes en outre-mer, développement et mise à jour du site internet dédié, diffusion d'une lettre d'actualités (plus de 1100 abonnés)

 vi. Contributions aux activités du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes (rédaction de retours d'expériences de gestion outre-mer, publication thématique...)

c. Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes

 i. Coordination et coanimation du Centre de ressources avec l'Office français de la biodiversité

 ii. Participation et appui aux comités territoriaux sur les espèces exotiques envahissantes

 iii. Rédaction et capitalisation de retours d'expériences de gestion dans l'hexagone et en outre-mer

 iv. Développement et mise à jour de la base d'informations sur les espèces exotiques envahissantes à destination des gestionnaires

 v. Elaboration d'une nouvelle publication sur le thème de la lutte biologique dans la série des « éclairages scientifiques »

 vi. Animation de l'offre de formation sur les espèces exotiques envahissantes avec l'organisation d'une nouvelle session de formation dans l'hexagone

 vii. Organisation de journées d'échanges techniques à destination des gestionnaires francophones (11 nationalités différentes représentées)

 viii. Valorisation des actions à l'international : traduction en langue anglaise des retours d'expériences de gestion

 ix. Développement, mise à jour et animation du site Internet du Centre de ressources, animation du compte Linkedin, rédaction et diffusion de notes d'alerte sur les espèces nouvellement détectées sur le territoire et diffusion d'une lettre d'information destinée au réseau des acteurs (2100 abonnés)

Education et communication

1 - Relais de l'édition 2025 de la Fête de la Nature

2 - Animation et travaux de la commission « éducation & communication » avec la poursuite du projet sur les représentations des animaux dans les cultures traditionnelles (projet totem nature culture), et la proposition de termes de référence pour un nouveau groupe de travail sur la jeunesse.

Coopération internationale

1 - Coordination du « Programme de Petites Initiatives » du Fonds Français pour l'Environnement Mondial :

a. Mise en œuvre et clôture de la 6ème phase du programme en partenariat avec le FFEM, la Fondation Hans Wilsdorf et la Fondation Audemars Watkins (mi 2025)

b. Evaluation de la sixième phase et faisabilité et démarrage d'une 7ième phase (à partir de mi 2025) avec le lancement de nouveaux appels à projets

c. Accompagnement du renforcement des capacités des ONG grâce à l'appui de 4 coordinateurs régionaux et de consultants thématiques (filières, communication et leadership)

d. Suivi-évaluation des projets en cours et renseignement du système mis en place afin de mieux capitaliser sur les résultats des projets

e. Mise en œuvre de la stratégie de communication pour valoriser les résultats des projets et accroître la notoriété des bénéficiaires : site internet, lettre d'information, films de présentation des initiatives soutenues (chaine PPI sur Youtube), animation des pages Facebook et Linkedin

f. Collaboration avec les partenaires du programme en particulier l'UICN Med (PPI OSCAN) et le CEPF

g. Accompagnement d'une dizaine de partenaires PPI pour un renforcement organisationnel

h. Célébration des 20 ans du PPI au Sénégal (février 2025) et à l'occasion du Congrès Mondial de l'UICN

2 - Coordination du Programme d'appui aux OSC de biodiversité actives dans les pays en développement (ProBioDev)

a. Mise en œuvre de la 1ère phase du programme avec le soutien à onze projets de conservation de la biodiversité et de Solutions fondées sur la Nature répartis entre l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique Latine et portés par des partenariats entre les organisations de la société civile (OSC) française et locale des pays concernés

b. Renforcement des capacités des OSC locales et françaises grâce à l'appui de 2 coordinatrices (1 pour les OSC françaises et 1 pour les OSC locales)

c. Suivi-évaluation des projets en cours et mise en place d'un système de suivi (outils/indicateurs) afin de mieux capitaliser sur les résultats des projets

d. Animation et valorisation du groupe de travail « Pays en développement & Biodiversité » (GT PED & B)

e. Organisation de rencontres régulières et d'évènements sur les enjeux de la biodiversité dans les pays en développement (colloques, cafés brousses, rencontres géographiques etc.) afin de

renforcer les synergies entre les acteurs de la biodiversité et renforcer l'intégration de la biodiversité dans les stratégies et actions des acteurs français de solidarité internationale

f. Publication de l'annuaire 2025 des OSC françaises de biodiversité actives dans les Pays en développement et d'un document de capitalisation

g. Renforcement des capacités des membres du GT PED & B (genre, plaidoyer, suivi-évaluation, SfN etc.)

h. Plaidoyer en faveur de la protection de la nature au Sud auprès des institutions publiques (AFD/FFEM, MEAE, CNDSI) et privées en France et à l'étranger.

i. Congrès mondial de la nature de l'UICN : prise en charge de la participation de 13 membres du « GT pays en développement et biodiversité » et animation de la délégation ; organisation de deux évènements au Forum « *Biodiversity credits or certificates: integrity criteria and the case of offsetting* » avec le WWF France, le Muséum national d'histoire naturelle et Carbone 4 et « *Mainstreaming biodiversity in international solidarity: connecting development, humanitarian and environmental organizations* » ; organisation de quatre évènements sur le Pavillon France : « *Certificats de biodiversité : enjeux, opportunités et défis* » ; « *Sustainable organizational development of civil society organizations: for whom, why, how?* » avec le Critical Ecosystem Partnership Fund, l'African Marine Mammal Conservation Organisation, le Secrétariat de l'UICN, le Programme de Petites Intitiatives (PPI) et la Fondation Hans Wilsdorf ; « *Célébration des 20 ans du PPI et lancement de la septième phase (PPI 7)* » et « *La communauté francophone de la conservation au sein de l'UICN : enjeux et mobilisation* ».

Congrès mondial de la nature de l'UICN Abu Dhabi 2025

Actions internationales

1. Contribution aux activités internationales de l'UICN :

a) Participation au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025 : organisation d'un Congrès français de la nature (1er octobre, Paris) préparatoire, adoption de 38 résolutions françaises, organisation de 8 évènements au sein du Forum et 12 évènements sur le Pavillon France, plusieurs interventions (Pavillon Liste Verte, Pavillon Programme, Plénière etc.)

b) Mise en œuvre et valorisation des recommandations du Congrès mondial de l'UICN de Marseille

c) Participation aux réunions des comités nationaux européens et du comité interrégional Europe de l'Ouest/Europe de l'Est et Asie centrale de l'UICN

d) Appui aux activités de la Conseillère Régionale de l'UICN pour l'Europe de l'Ouest au sein du Conseil de l'UICN

e) Organisation d'un webinaire de préparation de l'UNOC 3 pour le réseau francophone de l'UICN et d'une soirée du réseau au Congrès mondial de la nature de l'UICN avec l'adoption d'une déclaration francophone d'Abu Dhabi signée par plus de 60 organisations membres francophones de l'UICN

f) Participation à l'Accord-cadre France/UICN :comité de pilotage, projets (Liste verte des aires protégées, Patrimoine Mondial, Animation du réseau) et rapports d'évaluation et de capitalisation.

2. Contribution au renforcement de l'action internationale sur la biodiversité :

a) Préparation, contribution et participation à la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC, Nice, juin 2025)

b) Contribution à l'élaboration du plan national de la France pour la mise en œuvre du Règlement européen sur la restauration de la nature, en collaboration avec le Bureau européen de l'UICN. Identification de contributions pour la mise en œuvre du Règlement européen sur la restauration

de la nature avec les différentes commissions et groupes de travail. Réponse à la concertation publique organisée sur le Réglement.

c) Suivi de la mise en œuvre du nouveau Cadre mondial de la biodiversité

3. Renforcement des actions nationales et internationales sur le climat et l'éthique

a) Préfiguration de la nouvelle Commission Climat & biodiversité en lien avec la Commission internationale sur l'action climatique de l'UICN

b) Analyse des motions du Congrès mondial de la nature par le Groupe Ethique en action et collaboration avec l'Ethics Specialist Group de l'UICN.